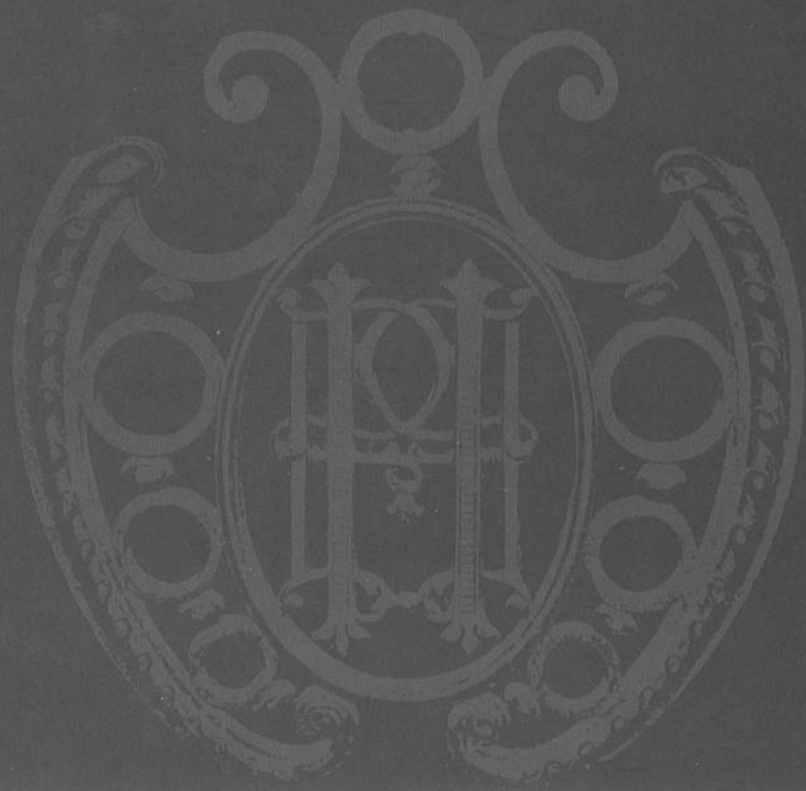

FONDATION
SOLACROUP HEBERT



**CREATION DE LA FONDATION
SOLACROUP HEBERT :**
UNE VOLONTE DE
Marie-Thérèse
SOLACROUP

Née le 27 octobre 1892, elle a consacré toute sa vie aux problèmes d'Assistance et d'Action Sociales, particulièrement en faveur de l'Enfance et de la Jeunesse.

Après son baccalauréat, elle obtint successivement les différents Diplômes d'Etat d'Infirmière, d'Assistante Sociale et de Puéricultrice.

En 1947, elle décida d'affecter la propriété familiale, créée par un de ses oncles, Philippe Hébert, à la création d'un aérium marin et en même temps d'exercer ses activités sociales non seulement à Dinard, mais aussi dans un très large secteur de Bretagne.

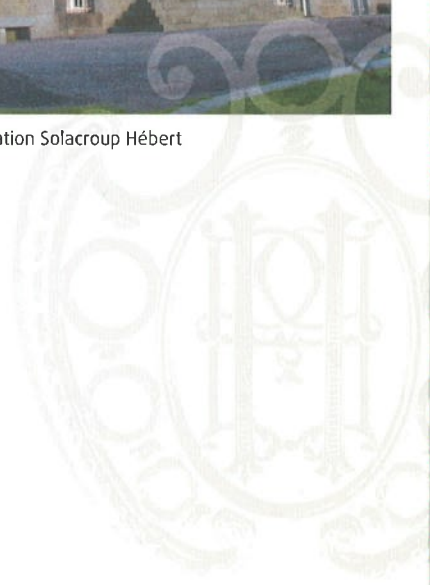
Désireuse de voir son œuvre continuer après elle, Marie-Thérèse Solacroup a affecté en 1968 par legs la totalité de ses biens, dont le site de Notre Dame du Roc, à une Fondation reconnue d'utilité publique en 1970. Elle exprime cette volonté dans les termes suivants :
- «j'entends affecter la totalité de mes biens et de mes revenus à une fondation destinée à la fois à perpétuer l'œuvre accomplie jusqu'à présent par l'Aérium Notre Dame du Roc et à la développer, l'adapter aux nécessités sociales et scientifiques nouvelles».



Le château Hébert berceau de la Fondation Solacroup Hébert



Depuis plus de quarante ans, la Fondation Solacroup Hébert soutient des projets éducatifs. Elle s'est aussi engagée dans le domaine de la formation comme dans celui de l'insertion sociale et professionnelle.



**LA FONDATION
SOLACROUP HEBERT :**
UNE DEMARCHE HUMANISTE
DANS UN SOUCI
D'OUVERTURE AUX AUTRES



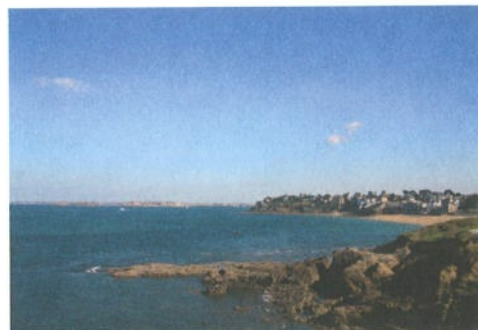
Depuis sa création la Fondation Solacroup Hébert, tirant ses revenus de son patrimoine immobilier, a soutenu de nombreux projets dans le domaine éducatif, scolaire, social.

Le monde évolue et les valeurs humanistes de la Fondation Solacroup Hébert l'amènent à s'adapter, dans le respect de la vocation que lui avait donnée sa fondatrice et qui privilégiait l'aspect éducatif et la dimension d'ouverture à l'autre.

Aujourd'hui la mondialisation et les impératifs d'une meilleure interconnaissance qu'elle exige portent la Fondation vers de nouveaux projets orientés vers la dimension internationale et économique, l'accompagnement du développement et la francophonie.



Guillaume DUFRESNE
préside le conseil
d'administration de
la Fondation Solacroup Hébert
composé de membres de
la famille de Marie-Thérèse
Solacroup et de représentants
de l'Etat, de collectivités
locales, du monde de
l'entreprise et d'institutions
dans le domaine éducatif
et social.



**DEUX REALISATIONS
SOUTENUES PAR LA FONDATION
SOLACROUP HEBERT**

**MAISON D'ENFANTS
A CARACTERE SOCIAL**

Accueil de 26 enfants et adolescents âgés de 6 à 18 ans, présentant des pathologies de la personnalité et du comportement, des troubles à expression somatique et/ou comportementale ainsi que des difficultés ou carences familiales.

Dans le respect de la personnalité, des droits de l'enfant et de la famille, la Maison d'Enfants leur assure une protection, un soutien éducatif, scolaire, psychologique et matériel.

Il s'agit d'une aide à la restauration des liens avec pour finalité le retour dans la cellule familiale.

Maison d'Enfants Notre Dame du Roc
2 avenue Menez Breiz
35800 DINARD



**L'INSTITUT
MARIE-THERESE SOLACROUP**

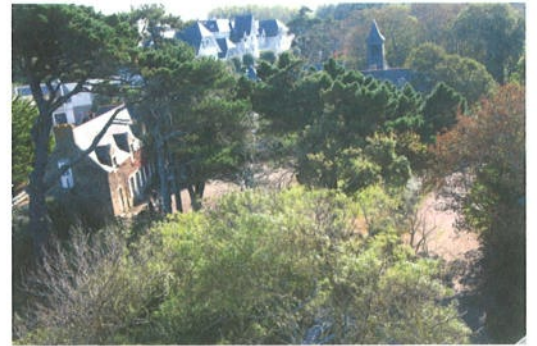
L'institut, qui dispose d'une infrastructure adaptée et conviviale de 40 chambres, d'un espace de restauration et d'un parc de 4,5 hectares bordé par la mer, développe plusieurs axes d'activités :

- L'institut est l'opérateur du programme Talents du Monde qui permet à des responsables d'entreprise de pays émergents d'effectuer une période de formation de 3 mois dans un cadre professionnel et dans un contexte de développement économique.
- L'institut est aussi un site d'exception pour accueillir séminaires, forums, colloques dans les domaines que la Fondation soutient.

Av Château Hébert - 35800 DINARD
www.institutsolacroup.com



FONDATION SOLACROUP HEBERT



FONDATION
SOLACROUP HEBERT



Avenue du Château Hébert • BP 70339
35803 DINARD CEDEX FRANCE

Fondation reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 31 Mars 1970